CONTRAT DE TRAVAIL

Gardiens et employés d'immeubles : contractualiser, classer et gérer le logement

Le personnel d'immeuble relève d'un cadre à part. Logement de fonction catégorie d'emploi et organisation du service permanent n'ont pas d'équivalent ailleurs. Les syndics et les bailleurs appliquent des contrats anciens recopiés d'un immeuble à l'autre sans vérifier leur cohérence avec la convention collective ni avec la charge de travail réellement demandée. Ce rendez-vous court proposé en présentiel ou à distance traite la gestion RH de ces salariés au-delà du seul angle de la paie. Vous construisez un contrat adapté au poste. Vous appliquez les règles conventionnelles de classification et de temps de service. Vous traitez le logement et la fin de contrat dans leurs particularités.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 080 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de copropriété responsables RH de syndics bailleurs sociaux et gestionnaires du personnel d'immeuble.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la gestion administrative du personnel.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Rédiger un contrat de travail adapté au personnel d'immeuble logé ou non logé
- Classer un poste selon les catégories prévues par la convention collective
- Évaluer la charge de travail et le temps de service attendu
- Traiter les conséquences du logement de fonction sur la relation de travail
- Conduire une fin de contrat en tenant compte de la libération du logement

03 Programme détaillé

M1 Statut et contrat du personnel d'immeuble

- Poser un cadre adapté au poste
- Champ d'application de la convention collective
- Distinction entre salarié logé et salarié non logé
- Clauses propres au contrat de gardien ou d'employé d'immeuble
- Période d'essai et modification du contrat
- Cas pratique : Les participants rédigent le contrat d'un gardien logé à partir d'une fiche de poste.

M2 Classification et organisation du service

- Mesurer ce qui est réellement demandé
- Catégories d'emploi et critères de classement
- Tâches confiées et évaluation de la charge
- Organisation du service et temps de repos
- Remplacements et interventions exceptionnelles
- Atelier : Les participants pèsent les tâches d'un poste et discutent son classement conventionnel.

M3 Logement de fonction et fin de contrat

- Gérer les suites d'une relation particulière
- Nature de l'occupation du logement et charges accessoires
- Entretien travaux et usage du logement
- Rupture du contrat et libération des lieux
- Préavis indemnités et documents de fin de contrat
- À retenir : La fin du contrat et la libération du logement suivent deux calendriers à articuler.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 080 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr